Conseil municipal

Législature 2015-2020
Délibération **D 98-2017**
Séance du 14 novembre 2017

DELIBERATION

relative au crédit d'engagement de 180 000 F pour l'aménagement d'une route d'accès avec trottoirs au chemin Le-Sapay pour le quartier de La Chapelle 2ème étape

Vu le mandat confié au bureau SDI par les communes de Lancy et de Plan-les-Ouates,

vu le plan localisé de quartier PLQ N° 29'591 adopté par le Conseil d'Etat le 26 août 2009 prévoyant une route d'accès au quartier,

vu la piste de chantier existante réalisée pour la construction de l'école intercommunale du Sapay et des deux étapes de construction du quartier de La Chapelle,

vu la quasi-totalité de l'infrastructure existante (fondation + couche de support) réalisée dans le cadre des routes de chantier, qui servira pour la construction de cette future route,

vu que la nouvelle route servira d'accès à la deuxième étape du quartier de La Chapelle (parking souterrain et places visiteurs) et à l'école intercommunale du Sapay (véhicules de service et SDIG),

vu les mesures de modération de trafic (seuil, carrefour surélevé, îlot séparateur, zone 30 km/h), la mise en place d'un éclairage public et la construction de trottoirs à réaliser dans le cadre de cet aménagement,

vu l'exposé des motifs EM 98-2017, d'octobre 2017, comprenant l'ensemble des éléments techniques et financiers relatifs à cette opération,

vu le projet de répartition des frais entre les communes de Lancy, de Plan-les-Ouates et des promoteurs des immeubles,

vu la prise en charge d'une partie des coûts par le biais du nouveau Fond Intercommunal d'Equipement (FIE) créé depuis le 1er janvier 2017, ceci conformément à la loi générale sur les zones de développement (LGZD) et à son règlement d'application (RGZD),

conformément à l'art. 30, al.1, lettre e, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition du Conseil administratif,

le Conseil municipal

DECIDE

par 23 oui (unanimité)

1. D’accepter de prendre à sa charge sa quote-part de la réalisation des travaux pour l’aménagement d’une route d’accès avec trottoirs au chemin Le-Sapay pour le quartier de La Chapelle 2ème étape.

2. D’ouvrir à cet effet au Conseil administratif un crédit d’engagement de 180 000 F, destiné à financer ces travaux.

3. De comptabiliser la dépense brute prévue de 180 000 F dans le compte des investissements, sous rubrique MCH2 N° 5010, puis de la porter à l’actif du bilan de la commune de Plan-les-Ouates, dans le patrimoine administratif.

4. De financer partiellement ce crédit par les recettes d’investissement du Fonds Intercommunal d’ Equipement (FIE) estimé à ce jour à 135 000 F sous rubrique MCH2 N° 6321.

5. D’amortir le montant net prévu de 45 000 F au moyen de 20 annuités qui figureront au budget du compte de résultats, sous rubrique MCH2 N° 3300.1 « amortissements planifiés des routes et voies de communication », dès 2019.

SCA/GR – SF/PL 14.11.2017/#36’458

Commune de Plan-les-Ouates

EXPOSE DES MOTIFS N° 98-2017

▪ Message aux membres du Conseil municipal ▪

OBJET:

Crédit d'engagement pour l'aménagement d'une route d'accès avec trottoirs (quote-part Plan-les-Ouates)

Quartier de La Chapelle 2ème étape
Chemin Le-Sapay

Fr. 180'000.-

Plan-les-Ouates – octobre 2017

Crédit d'engagement pour l'aménagement d'une route d'accès avec trottoirs (quote-part Plan-les-Ouates)

Quartier de La Chapelle 2ème étape Chemin Le-Sapay

EXPLICATIONS COMPLEMENTAIRES

1. Préambule

1.1 Localisation et périmètre du projet

La future route d'accès au quartier « chemin Le-Sapay » se trouve au sud de la commune de Lancy et partiellement sur le territoire de la commune de Plan-les-Ouates.

Figure N°1 : Situation générale

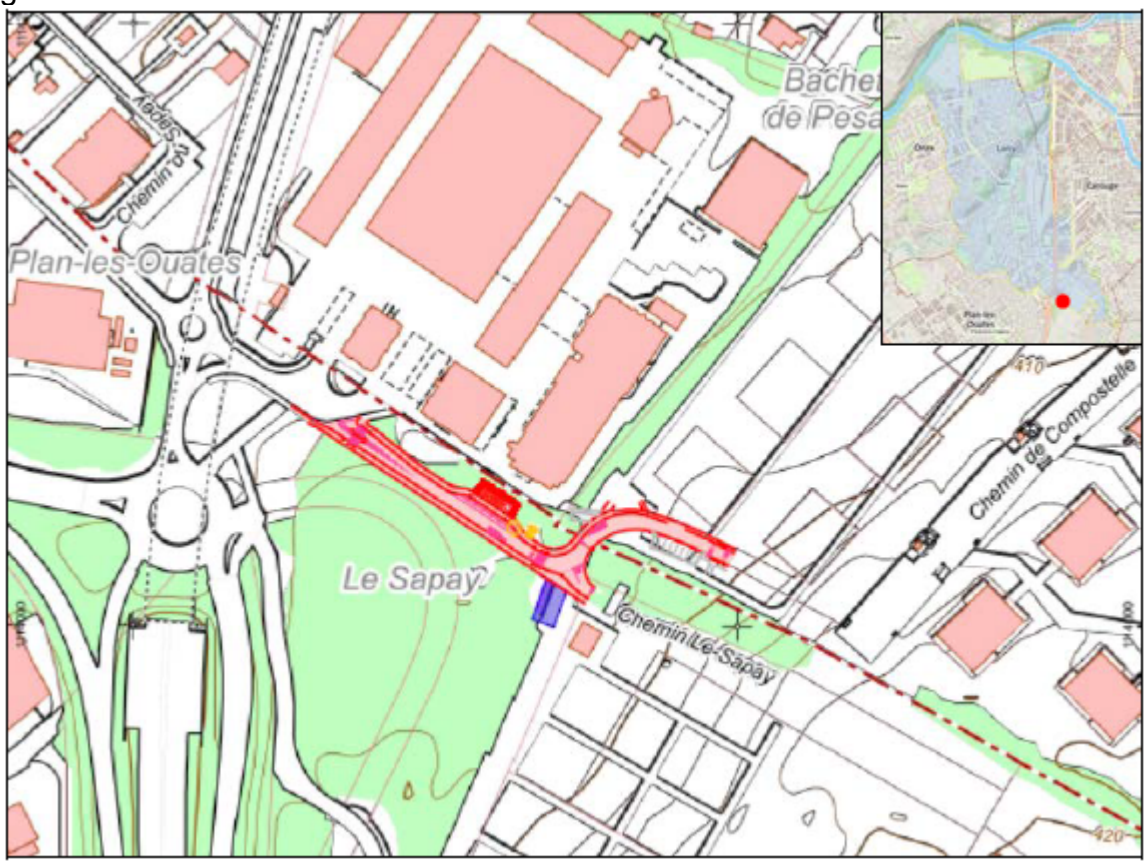

Figure N°2 : Périmètre des travaux

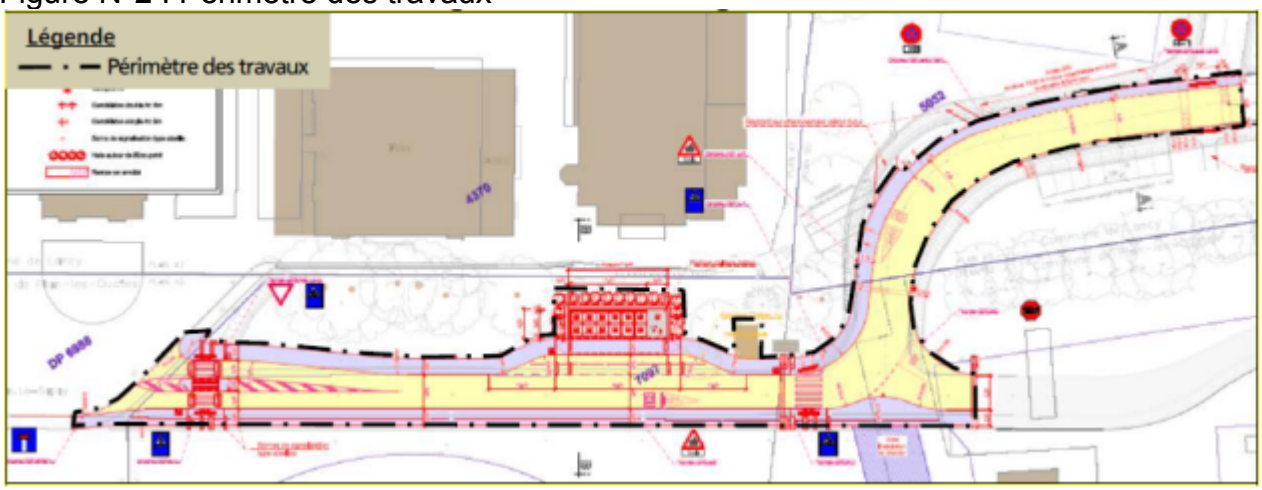

1.2 Généralités

Conformément au plan localisé de quartier PLQ N°29'591, adopté par le Conseil d'Etat le 26 août 2009, ce dernier prévoit la création d'une route d'accès au quartier, implantée d'une part sur la parcelle N° 7097 sise sur la commune de Plan-les-Ouates et propriété privée de l'Etat de Genève et d'autre part sur la parcelle N°5052 sise sur la commune de Lancy et propriété commune de la Fondation Berthe Bonna-Rapin et la Fondation privée pour des logements à loyers modérés.

Cette route d'accès débouche sur la parcelle DP 6988 inscrite au domaine public cantonal et sise sur la commune de Plan-les-Ouates.

La quasi-totalité de l'infrastructure (fondation + couche de support) de cette nouvelle route a été réalisée dans le cadre des différentes pistes de chantier créées pour la construction des deux étapes du quartier de La Chapelle et de l'école intercommunale du Sapay et sera bien évidemment réutilisée pour sa vocation future.

La piste de chantier sise sur la parcelle N° 5052 et son débouché ont été créés pour réaliser les bâtiments et équipements de la 2ème étape du quartier de La Chapelle et seront réutilisés comme accès au quartier (parking souterrain et places visiteurs) au terme du chantier.

Ils font donc l'objet d'un article dans la convention qui lie la Ville de Lancy aux Fondations précitées, précisant que la Ville de Lancy prendrait en charge la moitié des coûts de réalisation des infrastructures (à l'exception des installations de chantier) entièrement payées dans un premier temps par lesdites Fondations (cf coûts des travaux - participation travaux préparatoires).

1.3 Travaux à réaliser

La future route d'accès au quartier comprend un trottoir continu de l'édicule d'entrée/sortie du parking souterrain jusqu'au trottoir existant devant l'entrée de la voirie cantonale (côté nord-est). Ce trottoir figurait déjà dans le PLQ N°29'591.

Afin de sécuriser l'accès à l'école intercommunale du Sapay en provenance du nord-ouest, un cheminement sécurisé provisoire a été réalisé dans le cadre des travaux de l'école. La présente demande de crédit prévoit de pérenniser cette mesure provisoire par la réalisation d'un trottoir entre le trottoir sud-est existant et l'ancienne maison des jardins familiaux.

Le gabarit routier de ce futur aménagement tient compte d'une vitesse maximum de 30 km/h. A cet effet, un projet de zone 30 km/h comprenant le chemin Le-Sapay et l'esplanade de Compostelle fera l'objet d'une requête en autorisation de construire séparée.

Plusieurs mesures de modérations (seuil, carrefour surélevé et îlot séparateur) seront réalisées dans le cadre de cet aménagement.

Les candélabres solaires existants posés provisoirement lors de la construction de l'école intercommunale du Sapay ne convenant pas pour la future route d'accès et ses trottoirs et les aménagements de passages pour piétons, ils seront donc remplacés par des candélabres branchés sur le réseau électrique SIG.

Ceux-ci auront une hauteur de 8 mètres et permettront d'éclairer la route d'accès, les trottoirs bilatéraux et les futurs passages pour piétons.

Ils seront équipés de luminaires de type LED et le type de candélabre choisi sera en harmonie avec ceux qui seront posés dans le quartier de La Chapelle.

La Ville de Lancy réalisera dans le cadre de ces travaux un éco-point côté nord de la chaussée avec une place d'évitement. Cet éco-point desservira les nouveaux logements de la deuxième étape du quartier de La Chapelle (environ 300 nouveaux logements) et pourra également servir aux habitants de la première étape qui profiteront de sortir par cette nouvelle route d'accès débouchant sur le chemin de Trèfle-Blanc, à proximité immédiate de l'axe autoroutier. La commune de Plan-les-Ouates ne participera pas au financement de cet éco-point.

2. Explications techniques

2.1 Description des travaux

La piste de chantier desservant l'école intercommunale du Sapay d'une largeur actuelle de 6.0 m sera réduite à 5.20 m sur le tronçon Trèfle-Blanc – ancien pavillon d'accueil des jardins familiaux. De part et d'autre de cette chaussée, deux trottoirs d'une largeur de 2.50 m seront construits avec la pose d'une bordure haute en granit de 12 cm.

Afin de reprendre les eaux de ruissellement de la future chaussée, un collecteur en PVC de 30 cm de diamètre sera posé en grande partie sous le trottoir côté nord de la chaussée.

Un seuil sera réalisé au carrefour des 2 pistes de chantier existantes avec également un passage piétons sur la partie surélevée pour la liaison entre les futurs trottoirs sud et nord. Une seconde traversée piétons avec îlot sera mise en place côté Trèfle-Blanc.

Les travaux se subdivisent en deux types : génie civil et aménagement/équipement.
Ci-après les travaux prévus pour chaque type :

a) Travaux de génie civil

- Abattage d'arbres et défrichement de végétaux
- Travaux de démolition (revêtement existant, cabane de jardin en bois, socle)
- Aménagement de la chaussée (réalisation d'une traversée piétonne surélevée, création d'un carrefour surélevé et réalisation d'un îlot séparateur)
- Aménagement d'un trottoir continu (côté nord-est) et partiel (côté sud-ouest)
- Aménagement d'un éco-point (terrassement, lit de béton maigre, remblayage, dallage en béton armé, remise en état des abords)
- Création d'une place d'évitement devant l'éco-point

- Aménagement de traversée piétonne et passage pour piétons avec des bandes d'éveil de vigilance (podotactile)
- Installation d'un kit école de part et d'autre du passage pour piétons reliant le quartier à l'école intercommunale du Sapay
- Pose de revêtement bitumineux et bordure en tout genre
- Décapage de terre végétale et préparation de surface ensemencée
- Réalisation d'un réseau d'éclairage public (fouille, tube, socle)
- Réalisation d'un collecteur d'eaux claires (fouille blindée, tuyau, chambre de visite)
- Création de dispositif de récolte des eaux de surface (sac-grille, sac-gouffre)
- Travaux de marquages et de pose de signalisation

b) Travaux d'aménagement/équipement

- Plantation d'arbustes et afforestation en compensation de forêt défrichée définitivement
- Fourniture, pose et raccordement de candélabres de 8 mètres avec luminaires LED

2.2 Etapes des travaux

Afin de permettre en tout temps aux véhicules et engins d'accéder au chantier de la deuxième étape du quartier de La Chapelle, ainsi qu'à l'école intercommunale du Sapay, ces travaux se réaliseront en deux principales étapes :

- 1ère étape : Réalisation du trottoir côté nord de la piste de chantier existante avec pose en parallèle du collecteur d'eaux claires.
  Construction de l'éco-point avec sa place d'évitement.
- 2ème étape : Réalisation du trottoir côté sud de la piste de chantier existante.

2.3 Foncier

Le bien-fonds sur lequel sont réalisés ces travaux, soit la parcelle 7'097, est propriété de l'Etat de Genève. Des discussions sont actuellement en cours pour que la portion de cette parcelle impactée par ces travaux ainsi que celle qui longe la future « coulée verte » du PLQ Les Sciers soit cédée gratuitement.

Ce qui se dessine avec le plus grand sérieux aujourd'hui c'est que cette portion de parcelle soit cédée au domaine public de la Commune de Plan-les-Ouates, cette parcelle étant sur son territoire.

Une décision formelle doit encore être prise à ce sujet par le Conseil administratif.

2.4 Convention d'entretien

En lien avec ce qui précède et le futur « propriétaire » de l'immeuble sur lequel seront réalisés ces travaux, une convention d'entretien devra être mise en place entre les villes de Lancy et de Plan-les-Ouates.

Outre les objets qui seront conventionnés et la manière de les entretenir, c'est aussi et surtout la répartition des frais qui devra être réglée dans cette convention.

La répartition des frais d'entretien, pour ce qui concerne la route, devrait être la même que celle utilisée pour les travaux, à savoir 75% à charge de Lancy et 25% à charge de Plan-les-Ouates.

3. Procédure administrative

Le dossier de requête en autorisation de construire a été déposé le 4 mai 2017 auprès du DALE-OAC. Le dossier est actuellement en instruction et l'autorisation définitive devrait être délivrée dans le courant de l'automne 2017.

Les travaux devraient débuter mi-janvier 2018 au plus tard pour une durée de 4 mois, pour se terminer au plus tard mi-mai 2018.

Les travaux ont été mis en soumission, en procédure dite « ouverte » selon les AIMP et déposés sur SIMAP le 7 mars 2017. L'ouverture des soumissions a eu lieu le 31 mars 2017 et n'était pas publique. Les analyses et le contrôle des soumissions ont été réalisés par notre mandataire, le bureau SD Ingénierie. En conséquence, le montant des travaux qui vous est présenté dans le cadre de ce crédit d'engagement est basé sur des chiffres après appels d'offres.

Le groupe d'évaluation composé de plusieurs membres (maître d'ouvrage, mandataire, et autres) se réunira prochainement afin d'attribuer des notes aux candidats ayant rendu une offre recevable selon les critères d'aptitude et d'adjudication suivants :

N° CRITERES & ELEMENTS D'APPRECIATION PONDERES

1	Qualité économique de l'offre	55 %
2	Organisation pour l'exécution du marché	15 %
3	Références du soumissionnaire	10 %
4	Organisation de base du soumissionnaire	10 %
5	Qualités techniques de l'offre	10 %
	TOTAL	100 %

Le nom de l'entreprise adjudicataire du marché vous sera communiqué après la procédure d'évaluation.

4. Calcul du montant du crédit d'engagement

4.1 Répartition du coût des travaux

L'aménagement de cette nouvelle route d'accès au quartier avec trottoirs (y compris les équipements), ainsi que la réalisation de l'éco-point, seront partiellement pris en charge par différents partenaires (Ville de Lancy, commune de Plan-les-Ouates et Fondations FBBR et FPLM).

La commune de Plan-les-Ouates prendra en charge normalement 25% de la route d'accès au quartier avec trottoirs (y compris les équipements) jusqu'à la frontière communale (sauf éco-point), le solde de 75% étant, normalement, à charge de la Ville de Lancy [surface verte].

La Ville de Lancy prendra en charge l'intégralité des aménagements prévus sur la parcelle 5052 [surface orange].

Les Fondations FBBR et FPLM prendront en charge les coûts de réalisation de l'éco-point et des aménagements y relatifs (place d'évitement) [surface bleue].

La figure ci-dessous permet de visualiser la répartition des coûts des travaux par partenaire.

Figure N°3 : Répartition coût des travaux

Le crédit d'engagement demandé relatif à la réalisation de l'aménagement définitif de la route d'accès avec trottoirs (chemin Le-Sapay) et de l'éco-point s'élève à Fr. 1'160'000.00 TTC.

Le Conseil municipal de Lancy, dans sa séance du 26 novembre 2015, a accepté la demande du crédit d'étude (cf. exposé des motifs 33-15.10) pour étudier les aménagements extérieurs, les cheminements du parc public, ainsi que la route d'accès au quartier (chemin Le-Sapay) de la deuxième étape du quartier de La Chapelle.

Le montant du crédit d'étude s'élevait à Fr. 170'000.00 TTC pour l'ensemble des travaux et a été inclus intégralement dans la demande de crédit d'investissement. Le total du crédit d'investissement est de Fr. 1'330'000.00 TTC.

La part à la charge de Plan-les-Ouates, qui correspond au crédit d'étude de la route d'accès au quartier avec trottoirs uniquement, est de 20% (moyenne admise) de Fr. 65'000.00 TTC, soit environ Fr. 13'000.00 TTC.

Les discussions qui ont eu lieu entre les deux communes dans la phase d'étude de cette route d'accès ont permis de mettre en avant que cette future route et ses aménagements (sauf éco-point) seront utilisés par les deux communes, notamment par le fait de l'existence de l'école intercommunale du Sapay au sud-est de cet aménagement.

La commune de Plan-les-Ouates prendra donc en charge une partie de coûts de réalisation estimée à Fr. 160'000.00 TTC. A cela s'ajoutent la participation de
Fr. 13'000.00 TTC du crédit d'étude et un divers et imprévus estimé à Fr. 7'000.00 TTC (env. 4%), soit un total de 180'000.00 F TTC.

A noter que la Ville de Lancy a voté le 22 juin 2017 un crédit d'investissement pour l'intégralité des travaux prévus, soit Fr. 1'330'000.00 TTC, et demandera à l'issue des travaux (décompte final) la part à charge des Fondations et la part à charge de la commune de Plan-les-Ouates.

Une partie des coûts de réalisation des aménagements sera financée par le biais du nouveau Fonds Intercommunal d'Equipement (FIE) créé depuis le 1er janvier 2017, ceci conformément à la loi générale sur les zones de développement (LGZD) et à son règlement d'application (RGZD).

La part des aménagements (équipement) sera financée par le Fonds intercommunal d'équipement (FIE) jusqu'à concurrence de 75% des coûts respectant les principes d'attribution, les 25% restants étant à charge de la commune. Dans ce montant sont inclus : les travaux, les honoraires, les frais administratifs, les débours et les divers et imprévus.

La part de Plan-les-Ouates se monte donc **Fr. 180'000.00 TTC.**

Le Conseil administratif a prévu, avec votre accord et collaboration, d'engager ces travaux et vous recommande de voter ce crédit d'engagement de Fr. 180'000.00 TTC.

Le Conseil administratif

SCA / GR – septembre 2017

Crédit d'engagement pour l'aménagement d'une route d'accès avec trottoirs Quartier La-Chapelle 2ème étape Chemin Le-Sapay

Annexe 1

Estimation des coûts

SCA/GR/octobre

Commune de Plan-les-Ouates

Crédit d'engagement pour l'aménagement d'une route d'accès avec trottoirs □□Quartier La-Chapelle 2ème étape Chemin Le-Sapay

CREDIT D' ENGAGEMENT

A. Travaux de génie-civil			
Installations de chantier + régie		84'387.04	F
Abattage, défrichement		4'094.44	F
Décapage, terrassement, remblayage		104'033.33	F
Démolition		22'214.81	F
Bordures, planelles		60'852.78	F
Ouvrage béton		13'118.52	F
Revêtement		95'839.81	F
Construction de réseaux enterrés		39'624.07	F
Collecteur EC		200'212.96	F
Signalisation, marquage		18'477.78	F
Travaux préparatoires		67'592.59	F
Total Travaux génie-civil HT		**710'448.15**	**F**

B. Travaux divers			
Plantations		9'259.26	F
Eclairage public		39'814.81	F
Eco-point		134'259.26	F
Total Travaux divers HT		**183'333.33**	**F**

C. Honoraires			
Architecte paysagiste		3'240.74	F
Ingénieur civil		71'296.30	F
Ingénieur environnement		3'240.74	F
Géomètre		24'074.07	F
Géotechnicien		4'166.67	F
Huissier		2'777.78	F
Notaire		5'092.59	F
Assurance construction		5'555.56	F
Total Honoraires HT		**119'444.44**	**F**

D. Débours et imprévus			
Frais de reproduction		4'166.67	F
Emoluments et frais administratifs		2'777.78	F
Taxe unique de raccordement		5'555.56	F
Divers et imprévus : 4.71%	1'025'725.93	48'348.15	F
Total Débours et imprévus HT		**60'848.15**	**F**

Total des coûts, études, frais, débours et hausses	**1'074'074.07**	**F**
TVA 8.0%	**85'926.00**	**F**
Total TTC	**1'160'000.00**	**F**
Crédit d'étude TTC	**170'000.00**	**F**
TOTAL DU CREDIT D'ENGAGEMENT	**1'330'000.00**	**F**
Participation de la commune de Plan-les-Ouates	**180'000.00**	**F**

Crédit d'engagement pour l'aménagement d'une route d'accès avec trottoirs □ □Quartier La-Chapelle 2ème étape Chemin Le-Sapay

Annexe 2

Financement et coûts induits
Investissement

SCA/GR/octobre

Financement

Crédit d'engagement pour l'aménagement d'une route d'accès avec trottoirs

□□Quartier La-Chapelle 2ème étape Chemin Le-Sapay

1	**Crédit brut**	180'000.00

2	**Recettes**	
2.1	Subventions cantonales	-
2.2	Participation des routes cantonales	-
2.3	Fond intercommunal d'équipement FIE	135'000.00
2.4	Taxe d'équipement	-
2.5	Taxe d'écoulement	-
2.6	Sport-Toto	-
2.7	Subventions fédérales	-
2.8	Divers	
	Crédit net	45'000.00

3 Commentaires

Evaluation des coûts induits

Crédit d'engagement pour l'aménagement d'une route d'accès avec trottoirs

Quartier La-Chapelle 2ème étape Chemin Le-Sapay

1	**Revenus annuels**	0.00
	Total des revenus annuels	-

2	**Charges annuelles pour la première année**	Durée	Montant	Taux	
2.1	Charges financières		45'000.00	2.00%	900.00
2.2	Amortissements	20	45'000.00	5.00%	2'250.00
2.3	Charges de personnel				-
2.4	Energie				-
2.5	Matériel et fournitures				-
2.6	Maintenance par des tiers				-
2.7	Prestations de tiers				-
2.8	Divers, subvention complémentaire				-
	Total des charges pour la première année				**3'150.00**

3	**Coûts induits pour la première année**	**3'150.00**

Investissement

Crédit d'engagement pour l'aménagement d'une route d'accès avec trottoirs □□Quartier La-Chapelle 2ème étape Chemin Le-Sapay

PREVISION	**Plan annuel des investissements**			
	Crédit global	**0.00**		
	Répartition selon plan des investissements	**2018**	**2019**	**Total**
	Dépenses brutes prévues			
	Recettes estimées			0.00
	Total dépenses nettes	**0.00**	**0.00**	**0.00**

PREVISIBLE	**Coûts des travaux**			
	Crédit pour la réalisation	**180'000.00**		
	Répartition selon exécution	**2018**	**2019**	**Total**
	Dépenses brutes prévues		180'000.00	180'000.00
	Recettes estimées		135'000.00	135'000.00
	Total dépenses nettes	**0.00**	**45'000.00**	**45'000.00**

Crédit d'engagement pour l'aménagement d'une route d'accès avec trottoirs □ □Quartier La-Chapelle 2ème étape Chemin Le-Sapay

Annexe 3

Documents techniques

3.1 Plan de situation des aménagements
3.2 Plan des profils constructifs
3.3 Plan de situation des réseaux projetés
3.4 Plan de situation des étapes de travaux

SCA/GR/octobre

Ville de Lancy
Commune de Plan-les-Ouates
Quartier de la Chapelle / Chemin Le-Sapay

AMENAGEMENT D'UNE ROUTE D'ACCES ET CREATION D'UN ECO-POINT

SITUATION AMENAGEMENT

PLAN D'ENQUETE

sd ingénierie Genève SA
Avenue des Grandes Communes, 8
1213 Petit-Lancy
Tel: 022 / 338.50.60 - Fax. 022 / 345.65.22
sdi@sdplus.ch

PLAN N°
3-003 B

Ind	Des	Dates	Modifications	Visa
	WB	15.12.2016		
A	WB	25.01.2017	Modifs passage piétons + géométrie + OSR selon demande VDL	
B	WB	10.02.2017	Rajout d'un arbre à abattre	

AFFAIRE N°
6783

ECHELLE(S)
1/250

LISTE DES REFERENCES EXTERNES

6783-COLLECTE DES DECHETS-ACCES CHANTIER-2016.06.22.dwg
SOLFOR BARREAU TREFLE BLANC 2014-04-10.dwg
6783 - SITUATION 2015-07-20.dwg
Entree parking 2016.09.26.dwg
6783_COLLECTE DES DECHETS_AMENAGEMENT_2016.06.22.dwg
Paysagestion Situation aménagement def - MODIFIER PAR SD - 2016.10.18.dwg
HEIMBERG MNT 2016.12.05.dwg
6783-ACCES PARKING SITUATION 2017.02.10.dwg
6783-LEGENDE 2016.12.13.dwg
6783-ACCES PARKING REVETEMENTS 2017.01.25.dwg
6783-ACCES PARKING GIRATION 2016.12.14.dwg
6783-ACCES PARKING GIRATION 2017.01.25.dwg

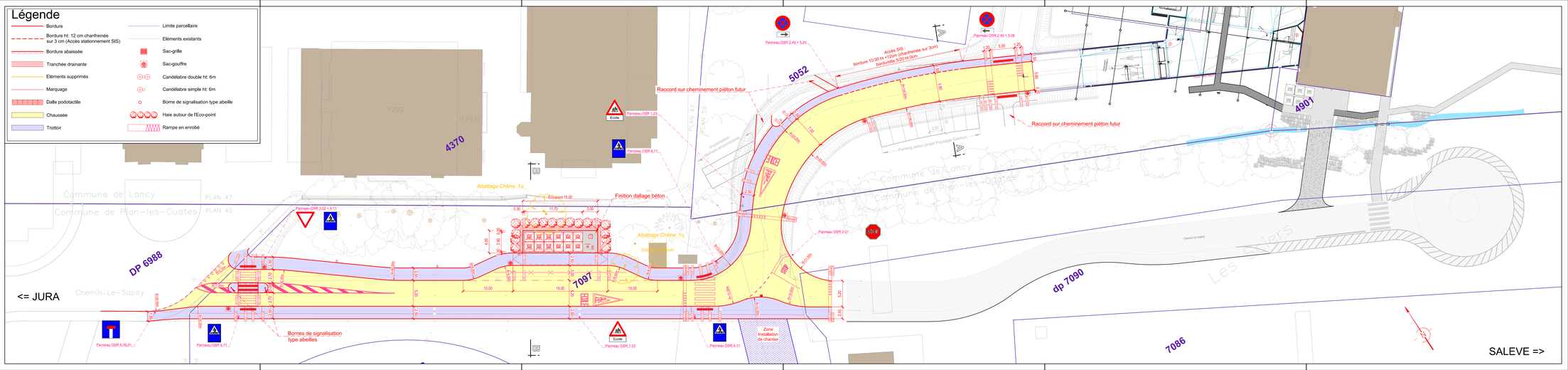

Ville de Lancy
Plan-les-Ouates
Quartier de la Chapelle / Chemin Le-Sapay

AMENAGEMENT D'UNE ROUTE D'ACCES ET CREATION D'UN ECO-POINT

PROFILS CONSTRUCTIFS

PLAN D'ENQUETE

sd ingénierie Genève SA
Avenue des Grandes Communes, 8
1213 Petit-Lancy
Tel: 022 / 338.30.60 - Fax. 022 / 345.65.22
sdig@sdplus.ch

sd ingénierie

PLAN N°
3-303A

Ind	Des	Dates	Modifications	Visa
	FV	15.12.2016		
A	WB	27.01.2017	Modification des structures enrobés selon directives VDL	

AFFAIRE N°
6783

ECHELLE(S)
1/25

LISTE DES REFERENCES EXTERNES

6783-ACCES PARKING COUPE TYPE 2017.01.27.dwg

Coupe A-A
Ech : 1/25

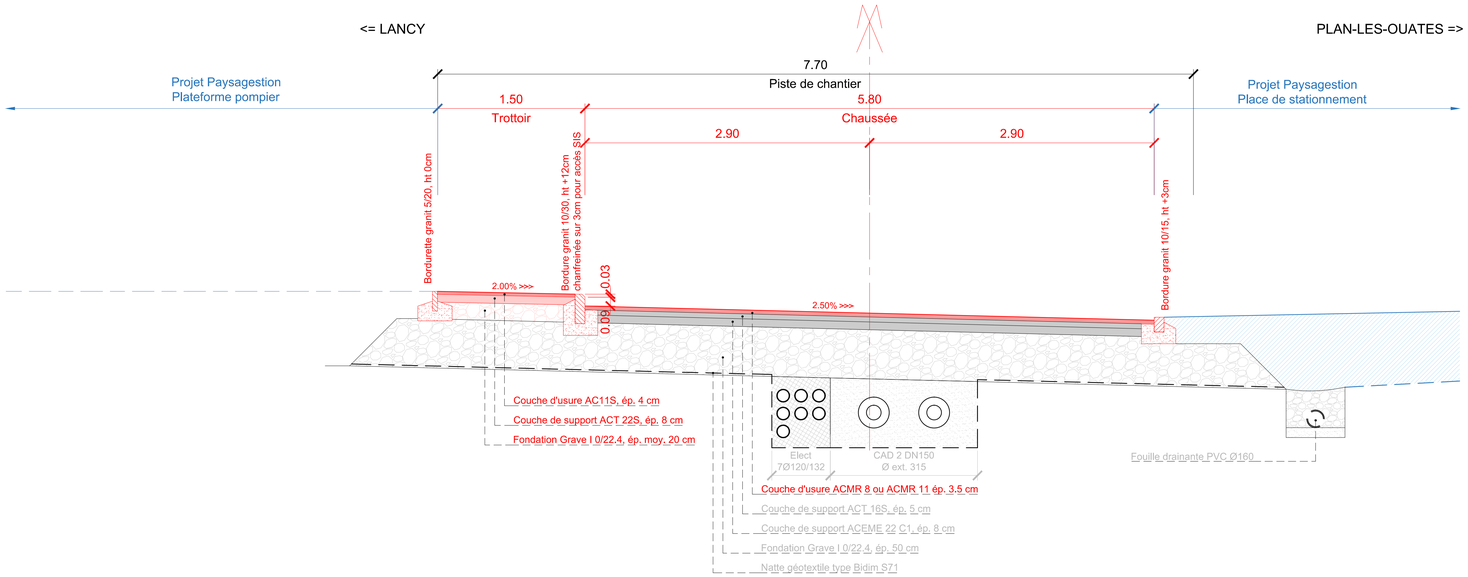

Coupe B-B
Ech : 1/25

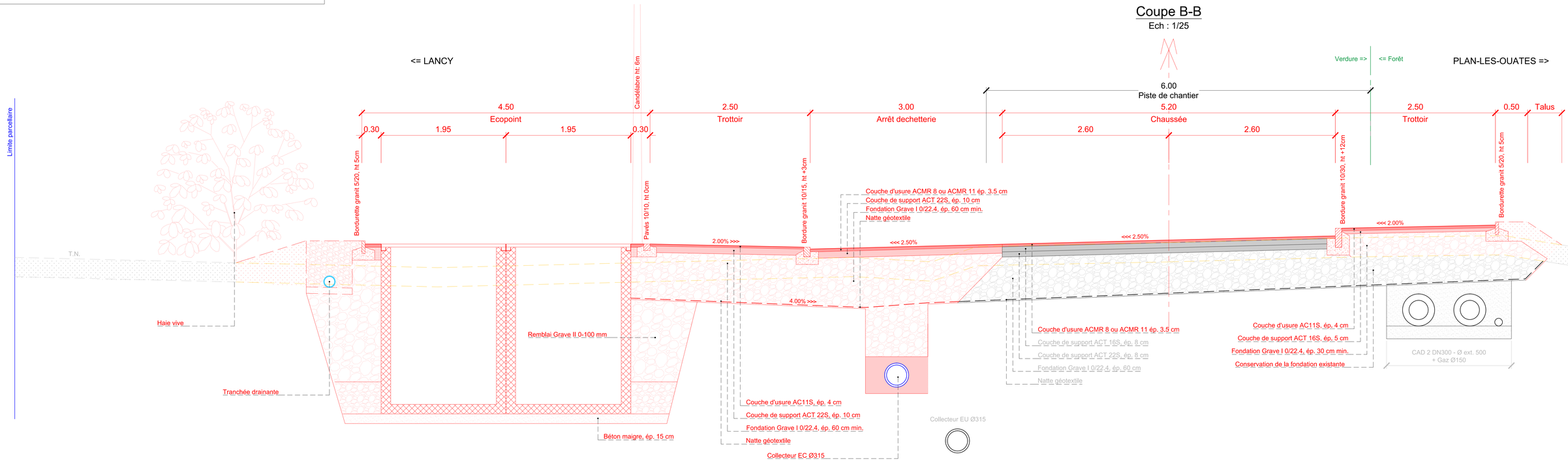

Ville de Lancy
Commune de Plan-les-Ouates
Quartier de la Chapelle / Chemin Le-Sapay

AMENAGEMENT D'UNE ROUTE D'ACCES ET CREATION D'UN ECO-POINT

SITUATION
RESEAUX PROJETES

PLAN D'ENQUETE

sd ingénierie Genève SA
Avenue des Grandes Communes, 8
1213 Petit-Lancy
Tel. 022 / 338.30.60 - Fax. 022 / 345.65.22
sdi@sdplus.ch

PLAN N° 3-803A

Ind	Des	Dates	Modifications	Visa
	WB	15.12.2016		
A	WB	27.01.2017	Adaptations sacs-gouffres + réseau ECL selon modifs. VDL	

AFFAIRE N° 6783

ECHELLE(S) 1/250

LISTE DES REFERENCES EXTERNES

6783-COLLECTE DES DECHETS-ACCES CHANTIER-2016.06.22.dwg
SOLFOR BARREAU TREFLE BLANC 2014-04-10.dwg
6783 - SITUATION 2015-07-20.dwg
Entree parking 2016.09.26.dwg
6783_COLLECTE DES DECHETS_AMENAGEMENT_2016.06.22.dwg
Paysagestion Situation aménagement def - MODIFIER PAR SD - 2016.10.18.dwg
6783-ACCES PARKING COLLECTEUR ET RESEAUX_2017.01.27.dwg
HEIMBERG MNT 2016.12.05.dwg
6783-ACCES PARKING SITUATION 2017.01.25.dwg
6783 - SITUATION EC + EU 2016-02-12.dwg
6783-RESEAUX CONFORME_SOLFOR SD 2016.10.12.dwg
6783-LEGENDE 2016.12.13.dwg

Légende existant

- Réseaux existants
- Limite parcellaire

Légende projet

- Collecteur EC
- Chambre 90/110
- Drain
- Chambre Ø80
- Réseaux ECL
- Sac-grille avec branchement PVC Ø200
- Sac-gouffre avec branchement PVC Ø200
- Candélabre double ht: 6m
- Candélabre simple ht: 6m

Les réseaux existants sont donnés à titre indicatif. Ce plan n'est pas valable pour exécution.

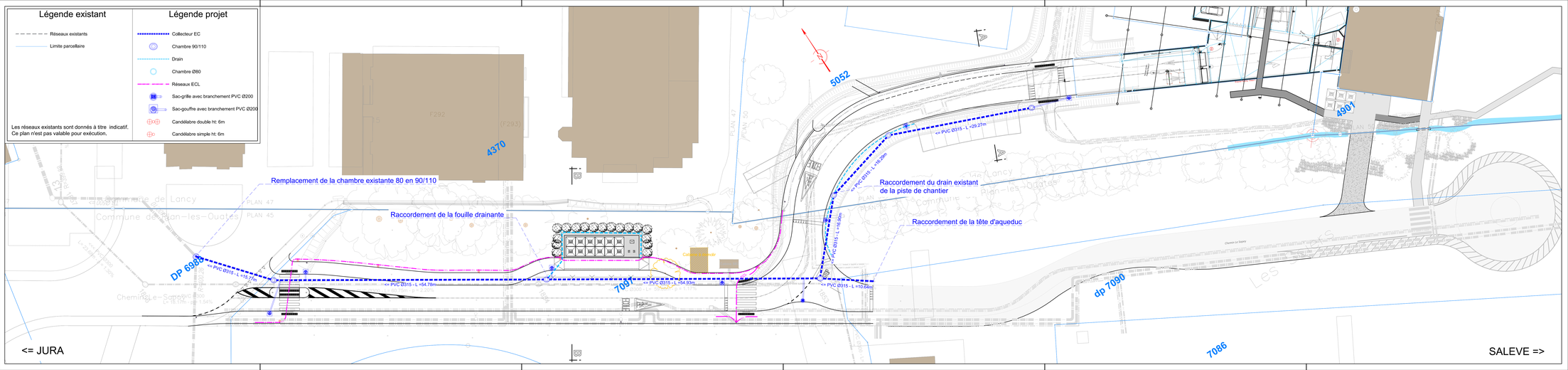

Ville de Lancy
Commune de Plan-les-Ouates
Quartier de la Chapelle / Chemin Le-Sapay

AMENAGEMENT D'UNE ROUTE D'ACCES ET CREATION D'UN ECO-POINT

ETAPES TRAVAUX

SOUMISSION

sd ingénierie Genève SA
Avenue des Grandes Communes, 8
1213 Petit-Lancy
Tel: 022 / 338.50.60 - Fax. 022 / 345.65.22
sdi@sdplus.ch

PLAN N° 4-101

Ind	Des	Dates	Modifications	Visa
	WB	21.02.2017		

AFFAIRE N° 6880

ECHELLE(S) 1/250

LISTE DES REFERENCES EXTERNES

6880_SD_COLLECTE DES DECHETS_ACCES CHANTIER DD_6783_2016.06.22.dwg
6880_SD_PISTE CHANTIER PLQ_2015.01.20.dwg
6880_LRS_ENTREE DU PARKING SOUTERRAIN_2016.09.26.dwg
6880_SD_COLLECTE DES DECHETS_AMENAGEMENT DD_6783_2016.06.22.dwg
6880_HEIMBERG UNT_2016.12.05.dwg
6880-LEGENDE 2016.12.13.dwg
6880-AXE ET TABULATIONS_2017.02.13.dwg
6880-SITUATION ETAPE TRAVAUX 1 2017.02.21.dwg
6880-SITUATION ETAPE TRAVAUX 2 2017.02.21.dwg

Légende

- Projet en cours de réalisation
- Projet réalisé
- Trafic maintenu en bidirectionnel durant toutes les étapes de chantier, sur une voie de largeur 3.50 m minimum
- Cheminement piéton maintenu en permanence durant toutes les étapes de chantier
- Emprise travaux avec clôtures périphériques pour chaque étape.
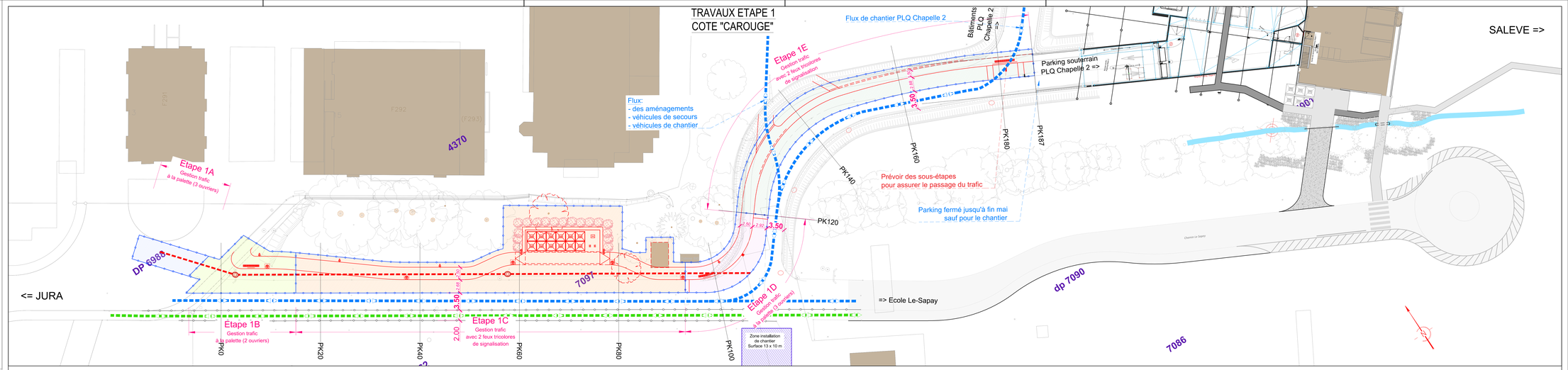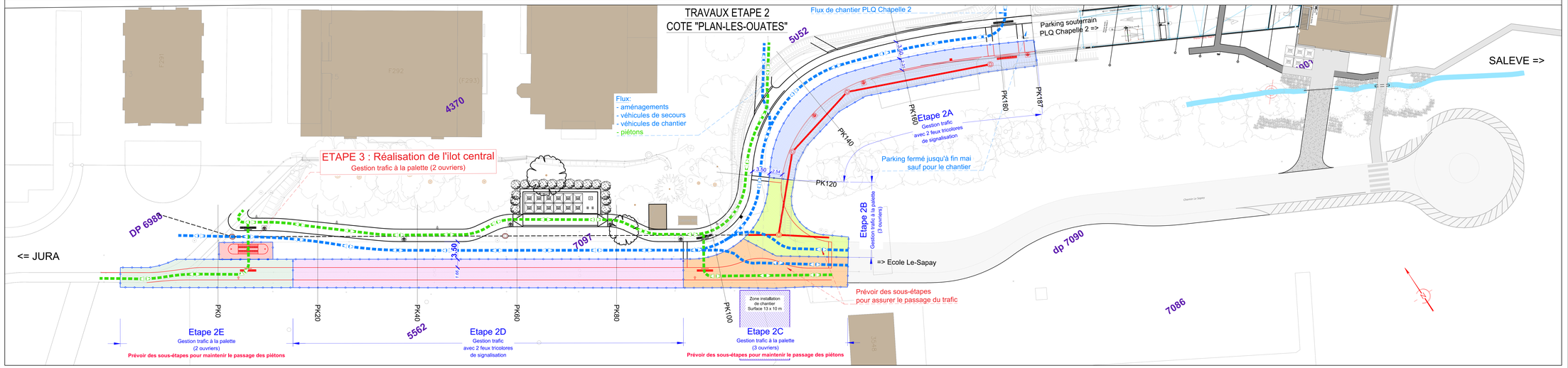
ETAPE 4 : Pose de la couche d'usure de la chaussée
PK00 / PK187 (week-end éventuel)